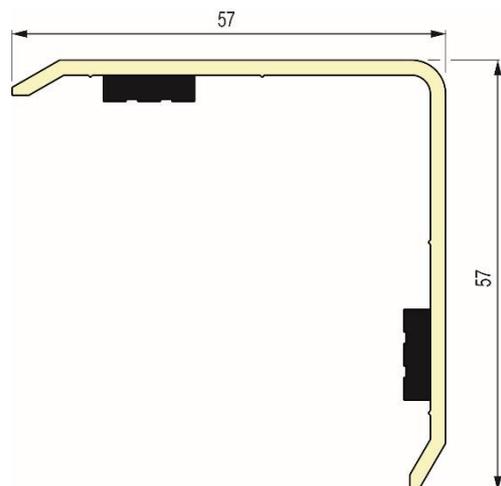
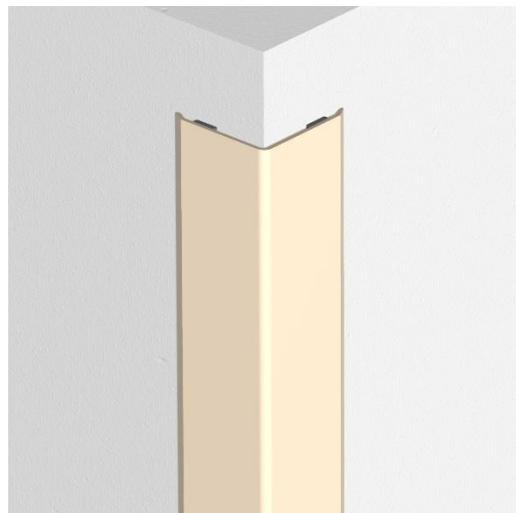


FT066 – Cornière PVC antichoc pour angle sortant*Modèle 57x57***Descriptif**

Cornières murales auto-adhésives (butyle) destinées à la protection contre les chocs des angles muraux sortants de 90°.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Usage en mur uniquement.

Matières

- Plastique antichoc : PVC rigide résistant aux chocs d'intensité moyenne
- Adhésif : butyle noir

Références

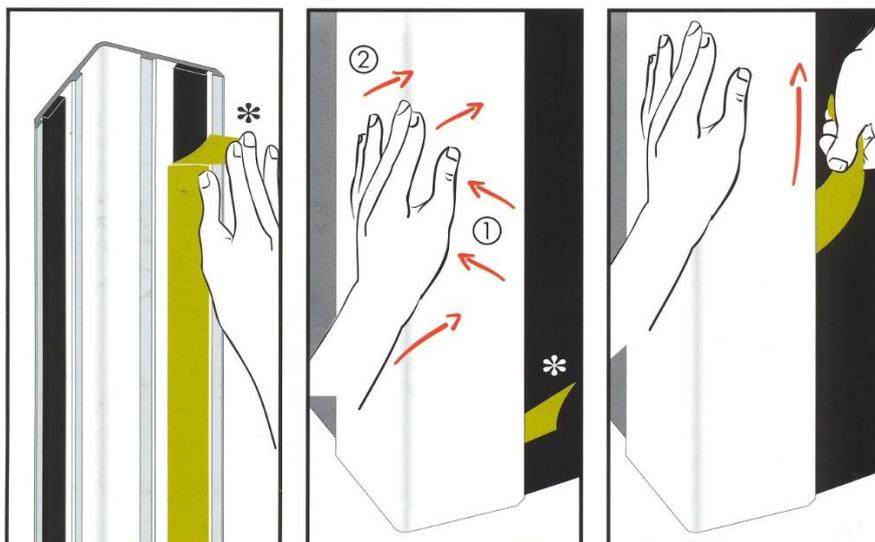
Modèle	Matière	Coloris	Longueur	Référence
57 x 57	PVC	Beige	3,00 m	13 65 10
		Gris		13 66 10

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	
Plastique antichoc	Résistance au choc en traction à 23°C : 700 KJ/m² (selon la norme DIN 53448)
	Résistance au choc IZOD entaillé à 23°C : 14 KJ/m² (selon la norme ISO 180)
	Résistance à la flamme selon la norme UL 94 = V0

Mise en œuvre

- Les supports doivent être parfaitement rectilignes.
- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options), acétone...
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton, ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Préchauffer le support à une température idéale de +30°C à +35°C.
Attention : ne pas chauffer directement le profilé ou l'adhésif.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Ôter entièrement le film de protection d'un des 2 adhésifs, en évitant de poser les doigts dessus.
- Ôter le film de protection de l'autre adhésif sur 20 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner le profilé sur le support, en plaquant l'adhésif encore protégé sur le support, puis en faisant glisser le profilé jusqu'à ce que l'adhésif déprotégé se plaque au support.
- Retirer progressivement le 2^{ème} film de protection tout en pressant légèrement le profilé sur le support.
- Une fois le film entièrement retiré, maroufler fermement sur toute la longueur du profilé.
- Éventuellement, insérer un bouchon à chaque extrémité.



Pour l'ensemble des supports, faire un essai préalable de collage du profil afin de valider sa tenue en conditions réelles, tenant compte de son environnement (humidité, température, sollicitations mécaniques, vieillissement, etc...).

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900

Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03